

Lobbying politique et campagne grand public de la Fédération suisse Lire et Ecrire

Définition des objectifs, identification des obstacles et recherche de solutions, la Fédération suisse Lire et Ecrire a posé de manière convaincante les bases conceptuelles d'un lobbying qui se veut efficace. Les deux grands axes d'une politique de persuasion: convaincre les décideurs et sensibiliser le public.

Qui n'a jamais entendu parler du problème de l'illettrisme dans notre pays? La presse s'en fait certes régulièrement l'écho, mais il y a loin de l'information – aussi spectaculaire soit-elle, et celle-ci en est une dans une Suisse qui se situe dans le peloton de tête des pays développés – à la résolution du problème. La *Fédération suisse Lire et Ecrire* prend le taureau par les cornes et met en œuvre toute une série de mesures qui se veulent cohérentes.

Rappelons que Lire et Ecrire est une association sans but lucratif et indépendante tant sur le plan politique que sur le plan confessionnel. Elle n'existe sous la forme d'une organisation faîtière suisse que depuis novembre 2006. La fédération regroupe les organisations de toutes les régions linguistiques qui s'engagent dans la lutte contre l'illettrisme et pour la formation de base des adultes.

On peut imaginer ici tout le travail pour la cohésion interne que cette nouvelle situation nécessite, puisqu'il s'agit de fédérer 22 sections et de coordonner des entités très disparates, tant du point de vue de la taille que de l'engagement. Cet aspect ne sera toutefois pas abordé ci-après, car il relève d'une autre logique.

Des objectifs clairs

La réussite d'un projet quelconque dépend, on le sait, du but que l'on fixe a priori: celui-ci doit être suffisamment précis pour que l'on puisse en déduire des mesures concrètes et efficaces. Il doit pourtant aussi être suffisamment général pour laisser la place, le cas échéant, à d'autres mesures innovantes que l'on n'avait pas imaginées au départ.

Or, sur ce point, l'article 2 des statuts de la Fédération suisse Lire et Ecrire est on ne peut plus précis, il définit *sept objectifs*: a) engagement pour la reconnaissance

du problème de l'illettrisme auprès des autorités, pour le droit aux formations adaptées et la mise à disposition des moyens nécessaires;

b) prises de position dans le domaine de la politique de la formation à partir d'une vision globale en matière d'illettrisme;

c) sensibilisation de l'opinion publique, lancement et/ou coordination de projets nationaux dans les domaines de l'illettrisme;

d) récolte d'informations, documentation et statistiques et constitution d'une plate-forme d'échange de savoirs et d'expériences entre régions linguistiques;

e) maintien et renforcement d'un réseau de partenaires aux niveaux national et international;

f) promotion et coordination de la formation de base et continue des formateurs/trices. La Fédération peut déléguer la formation de base et continue des formateurs;

g) Soutien des associations des régions linguistiques qui garantissent une offre couvrant le territoire de la région.

Les obstacles individuels et collectifs

Mais qu'en est-il de l'application? Quelles actions mener et comment? Deux questions qui ne peuvent trouver de solutions que si l'on prend la peine d'identifier les obstacles à l'action.

La fédération observe ici que la prise de conscience insuffisante de l'opinion publique et au niveau des décideurs politiques est un facteur fortement handicapant dans la lutte contre l'illettrisme et qu'elle rend difficile la mobilisation des ressources.

Il y a les *obstacles individuels* tout d'abord: la plupart du temps, une personne en situation d'illettrisme ne s'inscrit à un cours qu'à la suite d'un événement déclencheur fort: par exemple un problème d'emploi, l'entrée à l'école des enfants, le constat que l'illettrisme est un obstacle direct à un autre projet de formation, etc. A contrario, sans événement déclencheur fort, l'expérience montre qu'il est peu probable qu'une personne en situation d'illettrisme parvienne à surmonter les obstacles, objectifs ou subjectifs, qui rendent difficile l'inscription au cours «Lire et Ecrire».

Parmi les obstacles individuels, on mentionnera notamment les points suivants, qui sont de toute première importance pour définir comment organiser et configurer une action de sensibilisation:

- ignorance de l'existence de cours et fausses idées sur leur ampleur, leur durée et leur coût,
- sentiment de honte ou de culpabilité, et celui de se croire seul(e) dans cette situation,
- difficulté à dégager le temps et l'énergie nécessaires.

Les *obstacles collectifs*, ensuite. La méconnaissance qui entoure le sujet ne contribue pas à lever les tabous. L'opinion publique n'a guère conscience de l'ampleur du phénomène. L'étude Pisa a certes contribué à mettre en évidence les carences de certains élèves, mais n'a pas contribué à rendre public le problème de l'illettrisme des adultes. On mentionnera également le faible engagement des intermédiaires. Il est rare en effet qu'une personne en situation